

Non au dumping social

ATTENTION, LA DIRECTIVE « BOLKESTEIN » EST DE RETOUR

Alors que certains avaient cru le projet enterré, le voilà de retour au Parlement européen. Les eurodéputés voteront sur le projet de directive services, dite directive « Bolkestein », le 16 février prochain, après l'avoir amendé. En fait d'enter-

rement, Chirac a obtenu l'application de la procédure législative ordinaire de l'Union européenne. La Confédération européenne des syndicats, qui réclamait une suspension du processus d'adoption, n'a pas été entendue !

LA DIRECTIVE « BOLKESTEIN », C'EST LE NIVELLEMENT PAR LE BAS

Si le projet initial a été en partie amendé par le Parlement européen, les secteurs de la protection sociale, de l'éducation, de la politique sociale, de l'eau, de l'électricité et de la distribution du gaz, des transports, demeurent concernés par cette directive, mettant ainsi directement en cause nombre de services publics. Le PS propose l'adoption d'une directive cadre sur les services d'intérêt général.

Le compromis trouvé sur la directive « Bolkestein » ne change pas sa nature profonde. En effet, en permettant la liberté totale d'installation dans tous les pays de l'Union européenne, elle démantèle les législations nationales qui encadrent les activités de services. Elle propose un nivellement des réglementations sur le plus faible niveau de protection en Europe.

LE « PRINCIPE DU PAYS D'ORIGINE », C'EST LE DUMPING GÉNÉRALISÉ

Le PPO (principe du pays d'origine) favorise l'installation des entreprises dans les pays où la réglementation sociale, fiscale environnementale et la protection des consommateurs sont les plus faibles. Formellement retiré de la directive « Bolkestein », il demeure la clé de voûte de la stratégie de la Commission européenne de mise en concurrence des

territoires et des hommes en Europe. Celle-ci recommande déjà la mise en œuvre du PPO à la fiscalité des PME en Europe.

Au PPO, les socialistes opposent l'harmonisation sociale et fiscale et l'adoption d'un budget européen plus ambitieux : 2 % du PIB de l'UE.

Oui à l'Europe sociale !



Renforcez le Parti socialiste, rejoignez ses rangs

A renvoyer au Parti socialiste, 10, rue de Solferino 75333 Paris Cedex 07 - www.parti-socialiste.fr
Tél. : 01 45 56 77 00 - Fax : 01 47 05 15 78

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Je souhaite prendre contact avec les socialistes Je désire adhérer au Parti socialiste

Je verse..... euros pour soutenir l'action du PS chèque à l'ordre de AFPS

Selon les dispositions de la loi du 19 janvier 1995, ces sommes ouvrent droit à réduction d'impôt. Une attestation fiscale vous sera adressée.

NON
au dumping social

NON
à la directive
« Bolkestein »

OUI 
à l'Europe sociale